



Les nouveaux paradigmes socio- économiques

pour sortir de la crise
et adapter nos villes

La transition écologique

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui renouvelle nos façons de consommer, produire et vivre ensemble. C'est une condition sine qua non pour être à la hauteur des grands enjeux environnementaux de changement climatique, de raréfaction des ressources, de perte de biodiversité et aussi de possibles nouvelles crises sanitaires. La crise de la Covid-19 rappelle l'urgence de cette transition.

D'un point de vue économique à court terme, cette transition écologique peut présenter un risque de pertes d'emplois de certaines filières "carbonées" très présentes sur la Métropole Aix-Marseille-Provence (pétrochimie). Mais, c'est aussi une opportunité de préserver les ressources naturelles et d'y créer de nouvelles filières, une transition d'ailleurs largement amorcée par des acteurs comme le Grand Port Maritime de Marseille et ses partenaires.

Le Plan "France Relance" flèche 30 milliards d'euros sur la transition écologique. La Métropole peut s'en saisir pour initier plusieurs chantiers stratégiques :

- La rénovation énergétique du bâti pour (ré)orienter la filière BTP et ses 47 000 emplois, notamment autour du résidentiel / tertiaire (30% du total des émissions de gaz à effet de serre) et des équipements scolaires.
- La production d'énergies renouvelables, pour renforcer la production locale d'énergie (seulement 15 % de ses besoins, dont 4% d'énergies renouvelables) autour d'atouts naturels de la région (soleil, mer, vent) et de nouvelles filières (hydrogène notamment, faisant l'objet d'un Plan national).

- La valorisation des ressources pour développer plusieurs filières :

- la valorisation des déchets pour améliorer le pourcentage de déchets ménagers triés (seulement 10% actuellement), dont le recyclage de l'aluminium, du carton ou du verre ;
- la filière bois pour offrir plusieurs débouchés autour de la construction, de l'énergie, du papier et contribuer au maintien du milieu forestier ;
- la filière génie écologique pour restaurer les écosystèmes terrestres et littoraux qui contribuent à l'attractivité et mobilisent des compétences à haute valeur concurrentielle.

Nous prenons aussi conscience collectivement que le sol, qui nourrit et est à la base du maintien de la biodiversité, est une ressource à préserver : le renouvellement urbain devient la nouvelle norme face à l'extension. Dans cette optique, réhabiliter les friches est un levier de dépollution et de création d'emploi. Plus généralement, l'ensemble des espaces urbains doit contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans les centralités. L'accessibilité en modes actifs (marche à pied, vélo) et en transports en commun, la présence de la nature en ville, le confort thermique des bâtiments, la qualité de l'air respiré et celle des eaux de baignade sont autant de pistes à explorer.



● Accélérateur N°2

L'inclusion sociale

La crise sanitaire a mis en lumière de profondes inégalités sociales et nécessite des mesures d'urgence à destination des plus démunis et vulnérables.

Au-delà d'aides financières et alimentaires, l'accès à l'emploi, à l'éducation, au logement, à la culture pour tous, sont les déterminants à long terme de l'inclusion sociale, sans lesquels notre pacte social et démocratique se délite.

Le plan de relance national contient un conséquent volet sur la "cohésion", représentant 36 milliards d'euros (soit plus d'un tiers du total). La sauvegarde de l'emploi et l'amélioration de l'accès à l'emploi apparaissent comme les priorités, devant la cohésion territoriale et la santé. Parmi les mesures phares : le prolongement de l'activité partielle de longue durée, la prime à l'embauche des travailleurs en situation de handicap, l'investissement dans la formation professionnelle (compétences / digitalisation), le renforcement des moyens d'intervention de Pôle emploi et des mesures spécifiques sur l'emploi des jeunes. En matière de cohésion territoriale, plusieurs pistes sont évoquées, dont la création de foncières de redynamisation territoriale et les actions de rénovation des commerces de centre-ville. Le soutien aux personnes précaires (800 millions d'euros au niveau national) est particulièrement nécessaire aux associations d'aide du territoire, ainsi qu'en faveur du développement de l'hébergement d'urgence.

Au niveau de la Métropole Aix-Marseille-Provence, huit grands chantiers sont ciblés dans le cadre du plan de relance/renouveau "AMP 2R". Ils participent à retisser le lien social, résorber les fractures sociales, territoriales et numériques, mais aussi agir par l'éducation et l'insertion. Pour ce faire, la Métropole entend travailler fortement sur toute la chaîne éducative, de la scolarité à l'apprentissage en passant par la réinsertion des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Les mesures prises seront d'autant plus efficaces qu'elles s'accompagneront d'une nouvelle organisation de la vie démocratique locale, apte à mieux "entendre" pour répondre aux besoins des usagers, jusqu'à impliquer les citoyens concernés comme acteurs des projets. Ces derniers ont mené de nombreuses initiatives privées pour aider les plus fragiles pendant la crise et témoignent d'une envie de s'impliquer. Dans la sphère publique, la mise en place de budgets participatifs et de référendums locaux peut aller dans le sens d'une démocratie participative.

Enfin, la dimension urbaine de l'inclusion conduit à favoriser l'investissement public pour les secteurs et les habitants qui ont le moins d'alternatives privées : desservir en transports collectifs, poursuivre et amplifier l'effort sur les politiques du logement et la rénovation urbaine des 21 quartiers en Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de la Métropole... L'insertion d'un objectif et des moyens de solidarité dans l'ensemble des politiques publiques locales est une piste pour diffuser "l'inclusion" dans le droit commun, à l'inverse du principe d'exception de la politique de la ville (et de son échec relatif).

Le retour au local

S'il n'est pas nouveau, le phénomène de "retour au local" est amplifié par la crise écologique. L'essor de l'agriculture urbaine, des circuits courts, des productions artisanales illustre ce phénomène. La crise de la Covid-19 a mis en lumière la notion de proximité, marquée par le développement de la solidarité et le retour en force de l'économie présente.

Au cœur de la crise, le risque de pénurie a fait prendre conscience de la fragilité des chaînes d'approvisionnement internationales et de la nécessité de relocaliser certaines productions stratégiques telles que les masques et médicaments. Le retour au local est une forme d'autonomie qui, sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence, peut s'appuyer sur plusieurs leviers :

- En matière d'alimentation, 2 % de la consommation alimentaire des Bouches-du-Rhône provient du territoire, et 92 % de la production agricole du territoire est exportée. Une plus grande autonomie alimentaire passe par un aménagement du territoire axé sur le retour des ceintures maraîchères et la poursuite de ce qui a été déjà engagé pour la mise à disposition de foncier agricole. Le Marché d'Intérêt National est engagé dans un projet de restructuration d'un montant de 60 millions d'euros visant à "favoriser les circuits courts, la traçabilité des produits frais et la consommation locale". Drives fermiers, zones de collecte mutualisées, prises de commande via leurs réseaux sociaux... les circuits courts ont fait preuve d'adaptation pendant la crise.

- En matière d'énergie, le concept de Territoires à Énergie Positive est une piste pour décentraliser un modèle énergétique français reposant sur quelques installations nucléaires. La Métropole s'est engagée à horizon 2050 sur la neutralité carbone, la réduction de ses consommations énergétiques à hauteur de 50 % et la production de 100 % de l'énergie qu'elle consomme. Les ressources naturelles du territoire sont un atout pour créer des filières locales.

92% de la production agricole

du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence est exportée

- En matière d'économie circulaire, un modèle émerge autour de l'écologie industrielle, du recyclage des déchets, de la réparation et réutilisation, de l'usage intensif des ressources locales, du renouveau de l'artisanat (petites séries, fait main, makers).

Le retour au local se traduit aussi par l'essor des "living labs" de santé et du tourisme de proximité. La résilience du territoire, à savoir sa capacité à résister aux chocs, est en jeu.